

L'INVITÉ

Patrick Boissier, président du GICAN

► p.2



PAROLE D'EXPERT

Paul Turret, directeur de l'Institut Supérieur d'Économie Maritime

► p.3

ACTU

Nouvel appel à projets “navires du futur”

► p.3



PROJETS À LA UNE

- > Adam 4 Eve
- > Megaptère
- > Sea Reed

► p.5

FOCUS

Analyses et perspectives de la recherche collaborative de la filière navale

► p.6

ACTU DU CORICAN

Un nouveau réseau : l'expertise maritime et des centres d'essais français, MEET

► p.7

AGENDA

**MATINALE DU CORICAN
LE 26 MAI 2015**

“Les technologies maritimes et leurs financements au service des énergies marines renouvelables”

Au MEDDE
Auditorium Tour Séquoia
(place des carpeaux)
Paris La Défense

**INSCRIPTION
AVANT LE
MERCREDI 20 MAI
► www.corican.fr**



L'INVITÉ

PATRICK BOISSIER, PRÉSIDENT DU GICAN LES INDUSTRIELS DU MARITIME ONT DÉJÀ DES RÉPONSES CRÉDIBLES EN MATIÈRE D'EMR



Patrick Boissier,
Président du GICAN,
vice-Président du CORICAN

“
LES EMR SONT AU
CŒUR DU DÉBAT
FRANÇAIS SUR LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE.
”

La croissance de la demande mondiale en énergie électrique propre, les contraintes sur les énergies fossiles et la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sont autant de motivations pour l'exploitation des Energies Marines Renouvelables (EMR) qui prennent ainsi une place croissante dans le mix énergétique au niveau mondial. Les EMR sont ainsi au cœur du débat français sur la transition énergétique.

Les entreprises du secteur maritime ont des atouts pour se positionner sur le marché de la construction des plateformes de production d'énergie marine, de leur mise en œuvre et de leur exploitation, compte tenu de leurs savoir-faire techniques, de l'excellence de leur outil industriel et de leur connaissance irremplaçable du milieu marin et de ses importantes contraintes. Les travaux de Recherche et Développement (R&D) portés par le CORICAN contribuent à favoriser le développement des navires innovants dans le domaine des EMR.

Le 26 mai prochain, le CORICAN organise sa deuxième « matinale ». Elle portera sur les EMR. L'objectif de cette matinale, sur la base des priorités dégagées par la feuille-de-route-EMR du CORICAN, sera de permettre des discussions directes entre industriels et financeurs de la RDI (Recherche, Développement, Innovation) sur des exemples concrets de projets : quelles sont les difficultés rencontrées ou les points positifs, sur la forme comme sur le fond

des différents appels à projets ? Quelles sont les innovations prioritaires à financer ? Les échanges porteront également sur les financements français et européens.

Cette « matinale-EMR » se tiendra en complément des assises nationales des EMR, organisées par le SER, avec le soutien du GICAN, à Nantes le 19 mai prochain. Ces Assises seront l'occasion de faire le point sur les objectifs de réduction des coûts pour assurer la viabilité de la filière, sur le cadre général de développement des EMR et sur la structuration industrielle française.

Enfin, dans le cadre de la préparation de COP21, la grande conférence sur le climat qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, un document de présentation du rôle que pourront tenir les industries maritimes françaises dans le développement des EMR dans le monde est en cours de réalisation. Ce travail, au-delà de la présentation générale des EMR, de leur place pour la lutte contre le réchauffement climatique, des types de productions industrielles concernées et de l'écosystème français entourant l'industrie, présentera surtout les réalisations concrètes sous la forme de développements commerciaux (pour ce qui est de l'éolien-posé), de démonstrateurs, de briques technologiques ou de fermes pilotes. Il s'agit de montrer que les industriels du maritime ont déjà des réponses crédibles en matière d'EMR et de contribuer à la transition énergétique.



ACTU NOUVEL APPEL À PROJETS « NAVIRES DU FUTUR »



La troisième édition de l'appel à projets « Navires du futur », opéré par l'ADEME dans le cadre des investissements d'avenir, sera ouvert en mai 2015.

Parmi les nouveautés de cet appel à projets, il est important de noter que la forme de l'aide sera conditionnée à la maturité technologique des tâches de R&D :

> **la recherche industrielle** (TRL 5 ou moins) sera soutenue sous forme de subventions,
> **le développement expérimental** (TRL 6 ou plus) permettra d'obtenir des avances remboursables.

Cet appel comme les précédents est ouvert aux bateaux et navires et couvre les secteurs du naval, de la plaisance, du

fluvial et de la pêche. Le seuil n'est plus par projets mais par partenaire (3 M euros pour les grandes entreprises, 800 keuros pour les moyennes entreprises, 400 keuros pour les petites entreprises).

Les thématiques ouvertes sont centrées autour du navire « propre, économe, sûr et intelligent ».

Une nouveauté a été introduite avec le critère d'éco-conditionnalité qui sera pris en compte lors de la sélection des dossiers. Il s'agit de s'assurer de la pertinence des projets par rapport aux enjeux de la transition écologique et énergétique. Tout projet déposé, devra dans sa globalité, respecter ce principe.

Des éléments permettant de vérifier cette éco-conditionnalité devront être inclus dans le dossier.

Le CORICAN a été étroitement associé à la préparation de cet appel. Plusieurs échanges constructifs ont eu lieu avec l'ADEME et le CGI afin de prendre en compte les retours d'expérience des acteurs de la filière navale lors des deux premiers appels. Rappelons également que le CORICAN continuera dans le cadre de cet appel à projets d'émettre des avis sur les projets avant leur dépôt à l'ADEME.

Jean-Baptiste de Francqueville,
Co-secrétaire du CORICAN - MEDDE

PAROLE D'EXPERT

PAUL TOURRET, DIRECTEUR DE L'INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉCONOMIE MARITIME



Paul Tourret, directeur de l'Institut Supérieur d'Économie Maritime

Comment se situe la filière navale française sur le marché mondial ? Est-elle toujours compétitive ? Quelles sont les marchés les plus prometteurs à l'avenir ?

La construction navale française se place dans un contexte européen qui a subi depuis longtemps la concurrence asiatique et s'est repositionnée sur un certain nombre de niches spécifiques caractérisées par leurs spécificités technologiques (offshore, navires de travail), leurs contraintes de clientèles (paquebots) et au final leur haute valeur ajoutée. Aujourd'hui, si les livraisons européennes de navires civils représentent 3.5 % des commandes mondiales en volume, elles restent importantes en valeur.

Les commandes européennes en 2014 étaient supérieures à celles du Japon et seulement deux fois moins importantes que celles de la Chine. La France, avec les activités de STX à Saint-Nazaire, contribue largement à ce fait industriel. La concurrence asiatique est une menace, mais reste (encore) éloignée des segments de l'offshore et de la croisière, avec encore une fois une place de choix pour la France.

“
L'OFFSHORE
ET LA CROISIÈRE,
ENCORE UNE
PLACE DE CHOIX
POUR LA FRANCE.
”

Un investissement important en R&D, aidé notamment par l'Etat, est-il une des clefs pour que la France conserve son rang sur ses créneaux d'excellence (Défense, paquebots...) ?

Si les enjeux du XXI^e siècle se jouent en partie dans les océans et si la préservation de l'environnement ainsi que l'efficacité énergétique des activités humaines sont des impératifs essentiels alors l'innovation doit

être au centre des stratégies industrielles de la construction navale. La R&D est donc au cœur de ce que doivent faire les acteurs français du secteur (STX, DCNS, CMN, Piriou, Ocea...). L'État est un partenaire essentiel et le CORICAN développé avec le GICAN semble le bon outil. Reste à voir des résultats à une échéance pas trop éloignée. L'industrie navale avance rapidement sous les contraintes du marché et des règlements.

Les modalités de soutien de la filière navale par l'Etat sont-elles appropriées et que font les autres Etats ?

La situation par pays européen est par nature différente. La Grande-Bretagne a un programme d'innovation du gouvernement « UK Marine et de l'Innovation Maritime » regroupant plusieurs entités publiques qui doit à partir de 2015 aider des programmes de recherche pour l'efficacité des navires. De même, les Pays-Bas et l'Allemagne ont un programme d'innovation navale avec pour cette dernière l'action des landers maritimes. Plus globalement, une diversité de clusters maritime ou naval fédèrent les acteurs et portent les discours d'innovation. Reste à savoir ce qu'en pratique cela produit. On sait bien que la formule magique se trouve dans un mélange entre soutien public, stratégie des grands groupes, dynamique des start up et apport de la recherche appliquée.

www.isemar.fr

INTERVIEW

VIRGINIE SCHWARZ, DIRECTRICE DE L'ÉNERGIE, MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE



Virginie Schwarz,
directrice de l'énergie (MEDDE)

Dans un contexte de mise en œuvre de la transition énergétique, quelle est pour vous la place des Energies renouvelables en mer ?

Le développement des énergies renouvelables en mer est un des secteurs prioritaires identifiés par la France pour sa transition énergétique : il devrait faciliter une plus grande diversification de ses sources énergétiques, assurer une plus grande sécurité d'approvisionnement, permettre de progresser vers une décarbonation du mix électrique et favoriser le développement de nouvelles filières industrielles. Si ce potentiel énergétique, environnemental et industriel n'est pas encore exploité, les premiers essais sont prometteurs. En France, la ressource est concentrée majoritairement au large des côtes de Normandie, de Bretagne, des Pays de la Loire et de la Méditerranée, et des opportunités sont aussi à saisir dans les territoires d'outre-mer.

Que peut représenter à terme le secteur des énergies renouvelables en mer en matière de chiffre d'affaires et de création d'emplois directs et indirects ?

Il est difficile de donner de telles estimations. En ce qui concerne l'éolien en mer, le chiffre de 10 000 emplois à créer semble toutefois envisageable si les conditions temporelles et industrielles de déploiement des parcs

se maintiennent telle que prévues dans les engagements des lauréats des appels d'offres.

Quels sont les outils (réglementaires, financiers...) à votre disposition pour promouvoir les énergies renouvelables en mer et l'émergence d'une filière française dans ce domaine ?

Le soutien de l'Etat se fait par trois piliers fondamentaux :

- > le soutien à l'innovation et à la R&D, à la fois pour faire émerger ces nouvelles technologies mais aussi pour réduire leurs coûts et améliorer leur fiabilité ;
- > la création de marchés adaptés à chaque étape du déploiement des technologies ;
- > l'accompagnement des acteurs industriels, énergétiques et sociétaux vers un déploiement qui maximise la valeur ajoutée française tout en préservant la qualité environnementale et en minimisant le coût pour la communauté.



ON PEUT VISER UNE
BAISSE DES COÛTS
DE PRODUCTION DE
L'ÉLECTRICITÉ.



Chaque pilier dispose d'outils réglementaires et de moyens financiers adaptés, par exemple les Investissements d'Avenir dans le soutien à la R&D, les appels d'offres pour l'éolien en mer, ou des équipes dédiées à l'accompagnement des filières.

Quel bilan faites-vous des projets soutenus par l'Etat dans ce domaine et des réponses apportées par les industriels français ?

Que cela soit sur l'éolien en mer, où la France a réussi à mobiliser des énergéticiens nationaux mais aussi internationaux pour l'installation de 3 000MW, sur l'hydrolien, où des importants moyens sont engagés

pour la mise en place de fermes pilotes, ou sur l'énergie thermique des mers (ETM), les réponses apportées par les acteurs ont été à la hauteur des objectifs fixés préalablement et des attentes de l'Etat en matière de déploiement industriel.

L'émergence des énergies renouvelables en mer est finalement assez récente en France ? Que reste-t-il à faire et dans quels domaines en particulier pour promouvoir ces technologies et accompagner l'émergence de leaders français ?

A l'échelle des ambitions françaises, l'émergence des énergies renouvelables en mer est récente partout. En effet, si des parcs éoliens en mer existent ailleurs en Europe, les technologies de très grande taille promues par les appels d'offres français ne commencent à voir le jour que maintenant. Sur l'hydrolien ou l'éolien flottant, aucune ferme pilote n'est à ce jour opérationnelle dans le monde. La France part donc avec de très bons atouts pour prendre sa place dans une course qui s'annonce intense.

Le déploiement des énergies renouvelables en mer est un processus long par définition. Non seulement il s'agit de technologies en développement, mais les projets comportent des étapes de vérification des impacts, nécessaires aux autorisations, puis des moyens logistiques et industriels considérables. A forte intensité capitalistique et plus à risque que d'autres options sur le marché, ces projets demandent l'implication d'acteurs de taille, engagés sur le long terme, et de la pédagogie envers les investisseurs.

Il faut avant tout « montrer que cela marche » : réaliser les installations dans des conditions inédites (courants marins, houle, vent, profondeurs importantes) et démontrer la fiabilité des systèmes et l'efficacité des opérations de maintenance. On pourra ainsi avancer sur une courbe d'apprentissage et viser une réelle baisse des coûts de production de l'électricité. Le gouvernement restera en tout état de cause vigilant à ce que ce développement se fasse en maîtrisant les coûts et l'impact environnemental.

PROJETS À LA UNE



ADAM 4 EVE

Matériaux et structures adaptatifs et intelligents pour des navires plus efficaces



Développement et évaluation de matériaux et structures adaptatifs dans le secteur de la construction navale: obtenir des structures adaptables de coque de navire possédant des propriétés hydrodynamiques optimisées, des matériaux adaptatifs amortissant les bruits et vibrations générés par les moteurs, des revêtements adaptatifs qui améliorent la sécurité et la fonctionnalité du navire.

i > Début de projet :
2013 - Résultats attendus 2016

> Budget :
4,105 k d'euros

> Financement Europe 7^{ème} PCRD :
2,930 K d'euros

> Labellisé par :



> Laboratoires :

VTT - Technical research centre of Finland (Finlande), SP Sveriges Tekniska Forskningsinstitut AB (Suède), University of Southampton (Angleterre), University Dunarea de Jos of Galati (Roumanie), Hamburgische Schiffbau-Versuchsanstalt GmbH (Allemagne)

> Consortium :

Center of Maritime Technologies EV (Allemagne), Uljanik Shipyard (Hongrie), Compania Transmediterranea (Espagne), Rina services (Italie), Acciona Infrastructures (Espagne), Flensburger Schiffbau Gesellschaft mbH (Allemagne), Carnival (Angleterre), RAUNHOFER SOCIETY (Allemagne), SC NAVROM REPARATII SRL Galati (Roumanie), Lloyds Register (Angleterre), MEC Insenerilahendused OU (Estonie), as2con - alveus ltd. (Hongrie), Saare Paat AS (Estonie), Ship Design Group Galati (Roumanie), Hutchinson (France), STX France, Rhebergen (Hollande)

Contact : sylvain.branchereau@stxeurope.com

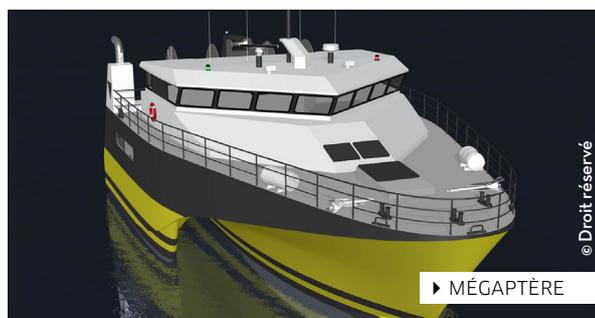
En savoir plus : <http://www.adam4eve-project.eu/>



MEGAPTÈRE 210

Nouveau concept de chalutier trimaran de 21 mètres.

Trimaran de pêche, innovant et compétitif visant à réduire de 30 % la consommation de combustible par une meilleure résistance à l'avancement de la carène, à améliorer la sécurité du navire et de l'équipage (stabilité et insubmersibilité).



© Droit réservé

► MEGAPTÈRE

i > Début de projet :
Juin 2014 - Résultats attendus : mi-2017

> Financement État mobilisé :
FUI 17 (2014) : 672 553 euros

> Date de labellisation :
Février 2013

> Montant du projet :
4,67 M d'euros

> Consortium :
Chantiers navals Bernard (Locmiquélic), Pantocarène,

Armement Breton-Arcobreizh, École centrale de Nantes, Institut marine de Prévention (Lorient)

> Territoire :
Région Bretagne

> Labellisé par :



Contact : cn.bernardnaval@wanadoo.fr
En savoir plus : www.bernard-naval.com



SEA REED

Étude et qualification d'un flotteur semi-submersible léger équipé d'une turbine multimégawatt.



Réalisation d'une éolienne flottante composée d'un flotteur semi-submersible et d'une turbine existante, type HALIADE 150.



© Droit réservé

► Haliade™ 150-6MW

i > Dates de début :
Novembre 2013 - Résultats attendus : Novembre 2017

> Montant total du projet :
18,9 M d'euros

> Aide ADEME (IA) :
6 M d'euros (subventions et avances remboursables)

Contact : karen.brouiller@power.alstom.com -
virginie.lemiere@dcnsgroup.com -
vincent.guenard@ademe.fr -
raphael.gerson@ademe.fr

> Consortium :
DCNS, ALSTOM

> Territoires :
Bretagne,
Pays de Loire

Pour voir l'ensemble des projets
flashez le code ou rendez-vous
sur www.corican.fr



FOCUS TECHNOLOGIQUE

ANALYSES ET PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE DE LA FILIÈRE NAVALE

Une cartographie des activités de RDI (Recherche, Développement, Innovation) collaborative de la filière navale a été réalisée et éditée en janvier 2014. Cette étude recense 248 projets pleinement renseignés pour la période 2006 à 2013 : 182 projets nationaux labellisés par un ou plusieurs pôles ou pris en compte par la DGA dans le dispositif RAPID et 66 projets UE FP 6 et FP 7 (il n'est tenu compte que de la part française pour ces derniers projets). Pour les analyses, seules les activités RDI proprement dite sont prises en compte (pour 19 projets, il a donc été retiré la part estimée de fabrication de prototypes et/ou démonstrateurs).

Le total des budgets pour ces 248 projets est de 523 M€ (sur sept ans) pour des financements publics accordés de 220 M€ (soit environ 42 %). Les effectifs industriels affectés à ces activités (RDI et fabrication des prototypes et démonstrateurs) ont été estimés à près de 4 000 emplois temps plein/an soit environ 600 emplois en permanence pour la filière.

Il n'a pas été possible d'obtenir d'indications sur le nombre d'emplois induits par ces projets ; ce point est à poursuivre en liaison avec les pôles de compétitivité.

Un premier rapprochement entre les résultats de l'analyse de cette base de projets RDI et les priorités affichées par le CORICAN a été effectué : il est mis en évidence que les financements publics vont en priorité à l'amélioration par continuité de technologies (77 M€) et aux technologies de rupture à court terme (88 M€) ; l'exploitation de niches technologiques particulières (37 M€) et les technologies de rupture à long terme (18 M€) ne bénéficient que de financements plus modestes.

Un second rapprochement a été effectué avec les domaines techniques couverts par les dix feuilles de route du CORICAN ; deux domaines ont été ajoutés (colonnes A et B) pour compléter l'analyse. Douze projets se placent en dehors de ces domaines. Les résultats globaux figurent dans le tableau ci-dessous :

		BUDGET	FINC ⁺ PUBLIC*	%	PROJETS
1	ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES	87.7 M€	32.1 M€	36.5 %	45
2	INFRASTRUCTURES DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE GNL	33.5 M€	8.7 M€	26.0 %	3
3	SÉCURITÉ PASSIVE EMBRAQUÉE	27.1 M€	12.0 M€	44.3 %	15
4	PASSERELLE INTELLIGENTE	24.8 M€	9.7 M€	39.2 %	17
5	NAVIRE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT MARIN	77.2 M€	37.8 M€	49.0 %	54
6	ZONES D'ACTIVITÉS EN MER	14.3 M€	6.7 M€	47.0 %	12
7	OUTILS DE LA COMPÉTITIVITÉ	106.6 M€	48.9 M€	45.9 %	51
8	ROBOTIQUE PROFONDE	19.2 M€	7.4 M€	38.4 %	7
9	GESTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	24.6 M€	12.3 M€	49.8 %	12
10	PROPULSION VÉLIQUE	9.3 M€	4.1 M€	43.8 %	6
A	SURVEILLANCE & SÉCURITÉ	67.8 M€	27.9 M€	41.1 %	23
B	OIL AND GAS	4.8 M€	1.3 M€	27.3 %	7

*FINANCEMENT PUBLIC

Source : GICAN - Janvier 2014

Les commentaires particuliers suivants peuvent être faits :

- > Deux thèmes majeurs, "Surveillance et sécurité" et "Oil and Gas", sont mis en évidence en dehors des feuilles de route du CORICAN.
- > Le domaine de la propulsion GNL et des infrastructures pour la chaîne logistique GNL (FdR n°2) est peu doté d'autant plus qu'il s'agit d'un domaine maintenant mature (il est à noter que les montants indiqués comprennent le financement du projet PEGASIS, maintenant abandonné).
- > Le domaine de la propulsion vélique (FdR n°10) est également faiblement doté ; il s'agit d'un domaine en émergence.
- > Le domaine des zones d'activité en mer (FdR n°6) regroupe

divers projets mais les véritables activités industrielles et/ou logistiques en mer (y compris les plateformes multi-usages) ne sont pas vraiment encore prises en compte.

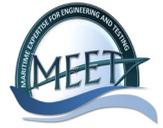
> Le domaine de la gestion de l'énergie électrique (FdR n°9) est principalement orienté jusqu'à présent sur des projets concernant les piles à combustibles (PAC).

Une troisième analyse sera prochainement effectuée pour rapprocher les 248 projets des priorités de recherche affichées par l'UE dans le cadre du programme Horizon 2020, pour le domaine maritime.

Jacques PEYRON et Boris FEDOROVSKY - GICAN

ACTU DU CORICAN

UN NOUVEAU RÉSEAU DE COORDINATION : L'EXPERTISE MARITIME ET DES CENTRES D'ESSAIS FRANÇAIS, MEET



Dix organismes français de recherche, essais, et expertise dans le domaine de l'ingénierie maritime se sont constitués en association sous la loi de 1901, association dénommée MEET (Maritime Expertise for Engineering and Testing). Cette association regroupe aujourd'hui les organismes signataires suivant : la Direction Générale pour l'Armement (centres d'expertise Techniques hydro-dynamiques et Techniques navales), le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), les écoles d'ingénieurs ENSTA ParisTech et l'ENSTA Bretagne, l'Ecole navale, l'Institut de Recherche Technologique Jules Verne, l'Institut de Transition Énergétique France Énergies Marines, la société Océanide, DCNS Research et le GICAN. Alain Bovis, qui avait la responsabilité du groupe de travail du CORICAN qui a émis la proposition de création de cette association, en a été élu le premier président. Fabrice Theobald, Délégué général adjoint du GICAN en a été élu trésorier.

Créée sous l'égide du CORICAN, cette association réalise l'un des engagements du Grenelle de la mer visant à resserrer les liens entre les différents centres d'expertise français afin d'élargir leur offre d'essais au profit des industries du naval et du maritime. Elle doit aussi permettre une meilleure représentation des membres dans les cercles de réflexion et associations européennes.

Cette association est abritée par le GICAN. Elle dispose d'un comité technique, véritable lieu d'échanges techniques entre industriels et laboratoires sur la modélisation et la simulation

des systèmes maritimes. Le comité technique est ouvert à tous les membres du GICAN, ainsi qu'aux pôles de compétitivité : Mer Bretagne Atlantique, Mer Méditerranée et EMC2.

MEET s'est fixé comme premier objectif d'ouvrir avant l'été un portail internet présentant les différents moyens d'essais et de simulation proposés par ses membres aux industriels de la construction navale et de l'ingénierie maritime.

► Les membres de MEET



COMITÉ DE PILOTAGE

COMITÉ DE PILOTAGE DU CORICAN DU 8 AVRIL 2015

LANCEMENT DU NOUVEL APPEL À PROJET 3 « NAVIRES DU FUTUR »



> **Cet appel concerne le domaine maritime, le fluvial et la plaisance.** L'avis préalable sur les projets par le CORICAN est confirmé.

> **Nouveautés :** Introduction du principe d'éco-conditionnalité des projets / revue à la hausse des taux d'aide.

« INITIATIVE PME »

Les projets du naval sélectionnés seront auditionnés courant mai à l'ADEME.



CONSTITUTION DE MEET (MARITIME EXPERTISE FOR ENGINEERING AND TESTING)

L'association loi 1901, support de MEET, a été créée et regroupe 10 membres (DGA, GICAN, IRT Jules Verne, DCNS Research, ENSTA Paris Tech et Bretagne, École Navale, ITE France Énergies Marines, Océanide, CEREMA).

MISE À JOUR DE LA LISTE DES EXPERTS DU CORICAN

La liste des experts CORICAN est en cours de mise à jour. Contactez secreteriatcorican@developpement-durable.gouv.fr

POINT EUROPE - H 2020

La participation française sur les appels Horizon 2020 pourrait être améliorée. Le taux de retour budgétaire pour la France n'est que de 4 % alors que la France contribue à 17 % du budget.

MATINALE DU CORICAN DU 26 MAI SUR LES EMR

Une deuxième matinale sur **“Les technologies maritimes et leurs financements au service de l'innovation pour les énergies marines renouvelables”** aura lieu le mardi 26 mai 2015 de 10h00 à 12h30 au ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.



APPELS À PROJETS

LES FINANCEMENTS NATIONAUX

> Dispositif RAPID - Régime d'appui à l'innovation duale de la direction générale de l'armement (DGA)

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

> Investissements d'Avenir - Appel à projet « Navires du futur » (lancement mai 2015)

> Investissements d'Avenir - Appel à projets - Aide aux investissements pour des ferries propres (ouvert jusqu'à fin décembre 2015)

> Investissements d'Avenir - Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) - « Énergies Renouvelables »

> 4^e appel à projets de R&D structurants pour la compétitivité

> « Projets industriels d'avenir (PIAVE) »

► Pour plus d'informations sur les appels à projet et conseils : christophe.cheron@developpement-durable.gouv.fr, fabrice.theobald@gican.asso.fr.



LES FINANCEMENTS TRANSNATIONAUX ET EUROPÉENS

HORIZON 2020

> Appels du pilier « Primauté industrielle »

« Fast Track to Innovation. » Ce nouvel outil de financement de projets collaboratifs proches du marché offre

> Appels du pilier « Défis sociétaux »

Instrument PME, phases 1 et 2, appels 2015. Ce nouvel outil de financement est dédié PME et ETI.

Les pôles Mer sont à votre disposition sur ces appels en cours.

► Plus d'informations sur : ec.europa.eu/programmes/horizon2020/ et sur www.horizon2020.gouv.fr

AGENDA DES PROCHAINS RDV

MATINALE DU CORICAN LE 26 MAI 2015 - 10H00 À 12H30

« Les technologies maritimes et leurs financements au service des énergies marines renouvelables »

L'objectif poursuivi est de permettre l'échange et la mise en relations entre industriels, financeurs et accompagnateurs de la recherche et de l'innovation dans les EMR.

Au MEDDE - Auditorium Tour Séquoia - Paris La Défense
► <http://www.corican.fr/matinale-du-corican/>

LES RENDEZ-VOUS DE LA FILIÈRE

• Assises nationales des énergies marines renouvelables - Le 19 mai 2015, Nantes
► Plus d'informations : <http://www.assises-nationales-emr.fr>

• Thetis : Convention internationale sur les énergies marines renouvelables - Du 20 au 21 mai 2015, Nantes
► Plus d'informations : <http://thetis-emr.com>

• Conférence sur l'hydrodynamique et la simulation appliquées au transport fluvial et aux accès portuaires - Du 18 au 19 novembre 2015, Paris
► Plus d'informations : <http://www.shf-hydro.org/>

MINISTÈRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ÉCOLOGIE ET DE L'ÉNERGIE
COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Direction de la Recherche et de l'Innovation /
Bureau des Grands Programmes Tour Séquoia
92055 La Défense Cedex

> Tél : +33 (0)1 40 81 14 17
> Fax : +33 (0)1 40 81 15 22
> Mail : secretariatcorican@developpement-durable.gouv.fr

GICAN - GROUPEMENT DES INDUSTRIES
DE CONSTRUCTION ET ACTIVITÉS NAVALES

60, rue Monceau, 75008 Paris

> Tél : +33 (0)1 56 59 15 15
> Fax : +33 (0)1 45 63 59 37
> Mail : contact@gican.asso.fr

Directeur de la publication : Jean-Baptiste de Francqueville (co-secrétaire du Corican - MEDDE) / Coordination : Anne de Villoutreys (GICAN) - Céline Fourdrilis (MEDDE) - Participation rédaction : Anne de Villoutreys, Boris Fedorovsky et Jacques Peyron (GICAN), Alain Bovis (MEET), Christophe Chéron, Jean-Baptiste de Francqueville, Céline Fourdrilis, Alain Griot (MEDDE/CGDD/DRI), Georgina Grenon et Guillaume Meheut (MEDDE/DGEC) - Conception, maquette webmastering : Agence Cimaya - Papier couché mat 100 % PEFC Certified 150 g/m² - Tirage papier : 300 exemplaires - Nombre de destinataires de la version flipbook : 2 200 - Adressage du Flipbook assurée par Anne-Charlotte Micca (GICAN) - Pour toutes suggestions : secretariatcorican@developpement-durable.gouv.fr



Plus d'informations sur www.corican.fr

